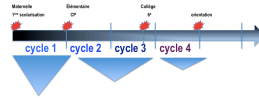


PARCOURS « RELATIONS ÉCOLE-FAMILLE, ENSEIGNANT(S)-PARENT(S) »

Lire ensemble le réel



Connaître le prescrit

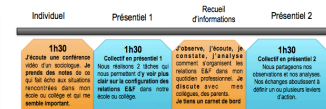
Accompagner et construire dans la durée

5 axes de travail interdépendants



Partager les références

Oser les outils



M1
M2
M3
MX

CONNAITRE LE PRESCRIT



La loi de refondation 2013

Le référentiel de l'éducation prioritaire

La circulaire de rentrée

Une circulaire académique (?)

Des formations et des dispositifs d'accompagnement : pour les cadres ? Les formateurs ? Les enseignants ?

Coopérer utilement avec les parents

Depuis son origine, l'éducation prioritaire a compris que l'école n'agit pas seule. Elle est partie intégrante d'un territoire de vie où doivent se construire cohérence et complémentarité des professionnels dans le respect du rôle de chacun. Ces coopérations de l'école avec ses partenaires doivent lui permettre de se concentrer sur son cœur de métier tout en créant les synergies positives pour la réussite scolaire des élèves. Avec les parents, qui pour certains se sentent écartés et illégitimes face à la culture scolaire, l'école doit patiemment bâtir et entretenir une relation qui assure une meilleure connaissance mutuelle, en s'abstenant de tout jugement. L'élève doit pouvoir vivre sa scolarité sereinement à l'abri de conflits de loyauté douloureux. Il doit pouvoir compter sur l'alliance de ses deux univers, familial et scolaire, qui participent tous deux à sa construction et à son développement.

CONNAITRE LE PRESCRIT

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

COOPÉRATION AVEC LES PARENTS

Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.

Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, CP, sixième. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.

Des journées « portes ouvertes » ou « classes ouvertes en activité » sont organisées.

Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des résultats des évaluations ou des bulletins en main propre.

Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.

Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.

Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.

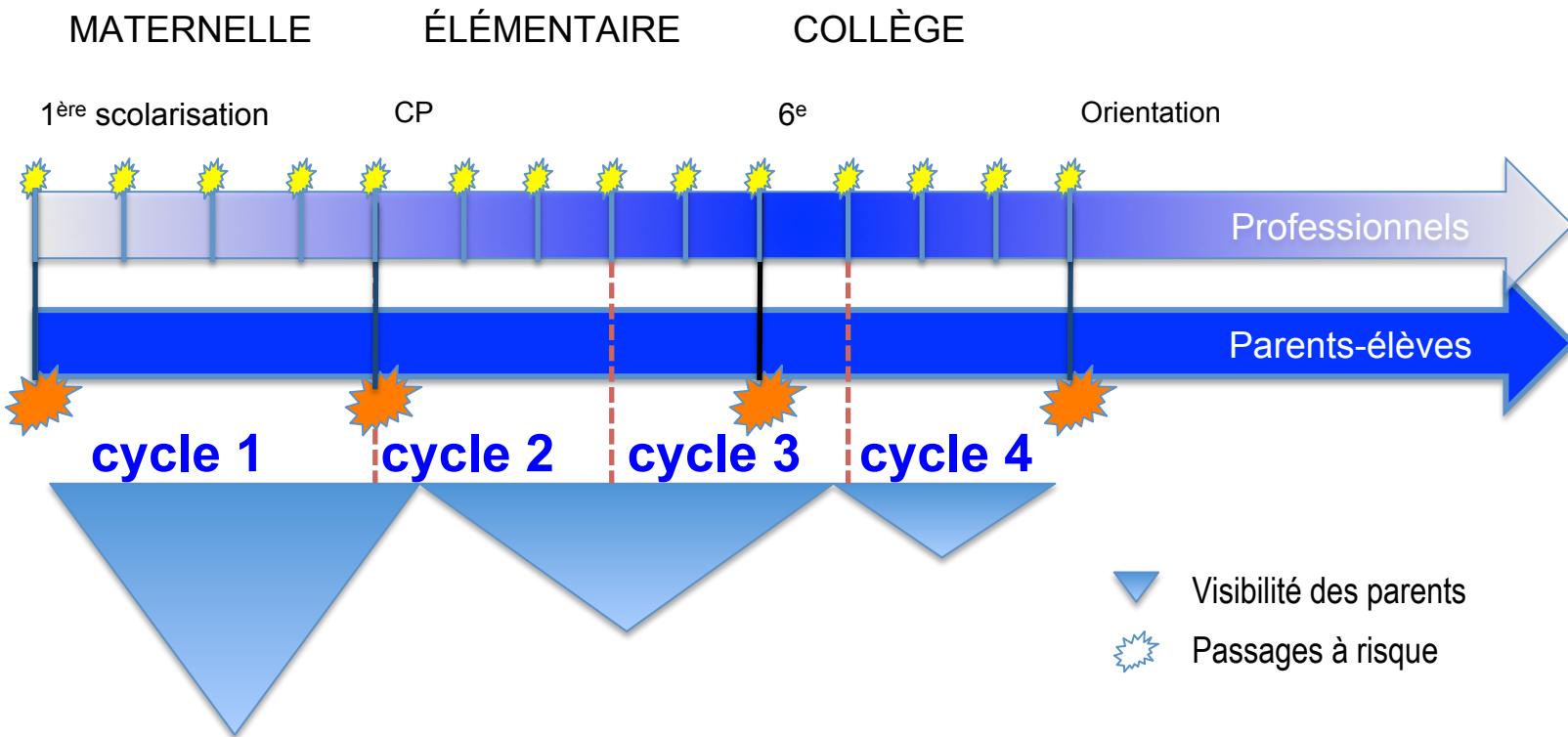
PARTAGER LES RÉFÉRENCES

« De quelques principes de justice dans les relations entre les parents et l'école »

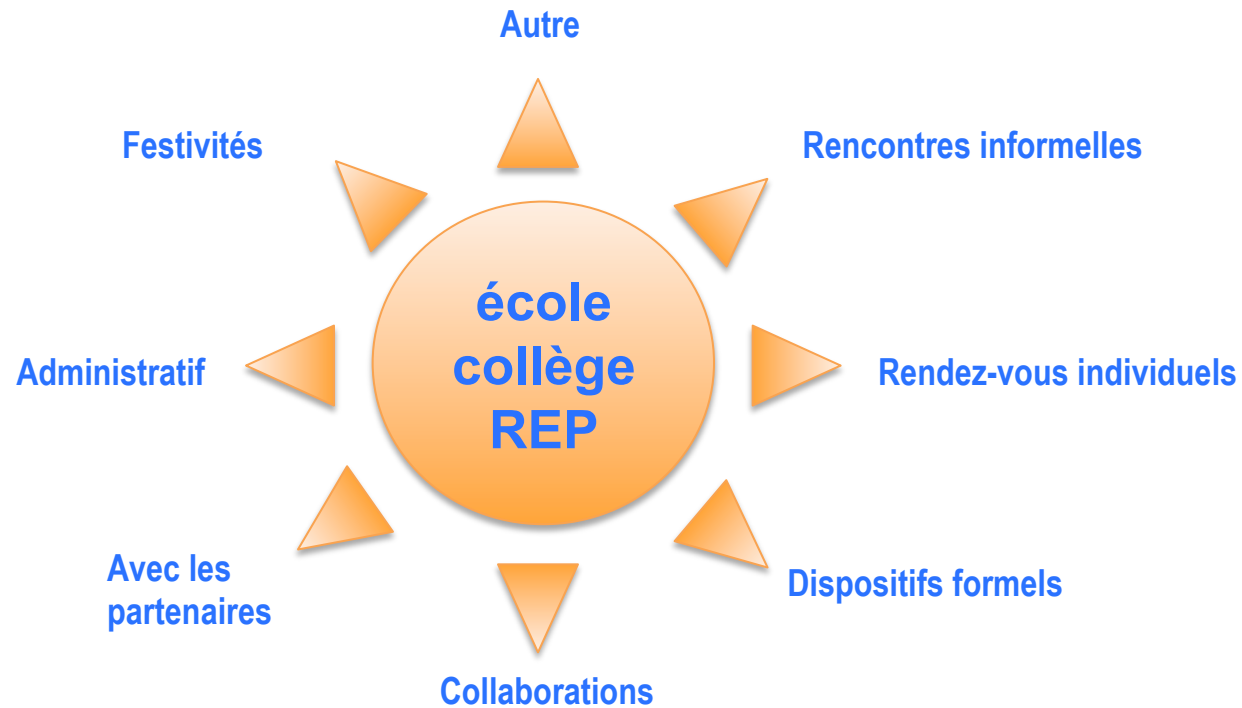


Pierre Périer, sociologue, enseignant-chercheur
Université de Rennes 2 – laboratoire CREAD

LIRE LE RÉEL : LES TEMPORALITÉS



LIRE LE RÉEL : LES MODALITÉS DE RENCONTRES



LIRE LE RÉEL : ANALYSE DE L'EXISTANT

	Qui avec qui ?	Fréquence	Satisfaction, pourquoi ?	Insatisfaction, pourquoi ?
Festivités • •				
Rencontres informelles • •				
Rendez-vous individuels • •				
Dispositifs formels • •				
Collaborations • •				
Avec les partenaires • •				
Administratif • •				
Instances • •				

Sur quel(s) levier(s) se mobiliser ?

- ◆ Concevoir et mettre en œuvre un espace parents
- ◆ Concevoir les entretiens individuels
- ◆ De situations intenable à des relations constructives entre enseignants et parents d'élèves
- ◆ Autre ...